



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2005-2006)
LE 13 DÉCEMBRE 2005

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte et souhaite la bienvenue à la nouvelle représentante du comité de parents, madame Linda Marleau.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2005 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{me} Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire, laquelle a prêté serment le 22 novembre 2005.

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire, lequel a prêté serment le 22 novembre 2005.

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines

Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Gilles Presseault, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Beaulieu, « Les Habitations de la Rive »

Monsieur Beaulieu fait part des plus récents développements dans le dossier entourant l'offre d'achat du terrain de la Commission scolaire. Il rappelle qu'une somme de douze mille cinq cent dollars (12 500 \$) est



présentement déposée en garantie de l'offre d'achat. Il plaide en faveur d'une prolongation d'un délai additionnel pour leur permettre de terminer l'élaboration de leur projet.

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, occupe son siège à 19 h 34.

C.C.-1983-12-05

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé tout en considérant que le sujet 6.05 (Informatisation du fonctionnement du conseil des commissaires – Adoption) soit traité à la fin de la présente séance et que le sujet 11.03 (Vente de terrain sur la rue Jogues : Demande de délai supplémentaire par les « Habitations de la Rive ») soit traité après le sujet 6.01 (Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005)

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005
- 6.02 Comités ad hoc du conseil des commissaires – mandat et cheminement
- 6.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2006-2009 – Actes d'établissement 2006-2007 – Liste des établissements 2006-2007 - Adoption
- 6.04 Règles de conduite pour les séances du conseil des commissaires - Adoption
- 6.05 Informatisation du fonctionnement du conseil des commissaires - Adoption

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Demandes d'expulsion
- 7.02 Critères d'inscription 2006-2007 - Adoption

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Nomination ou engagement au poste de direction du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAD) 2006-2009
- 11.02 Comité de sélection pour l'engagement des professionnels – Nomination d'un commissaire
- 11.03 Vente de terrain sur la rue Jogues : Demande de délai supplémentaire par « Les Habitations de la Rive »



12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Conseil général des 2 & 3 décembre 2005

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Invitation du comité culturel : rédaction d'articles (Madame Margot Pagé, commissaire)

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Rapport annuel à la population 2004-2005 (déjà reçu)

18.02 Communiqués de presse :

18.02.01 Soirée « Reconnaissance »

18.02.02 Inauguration du centre Le Rustik de l'École de formation professionnelle de Châteauguay

18.03 Lettres relativement aux moyens de pression

18.04 Compte rendu du comité consultatif du transport scolaire – 6 octobre 2005

18.05 Texte sur le Renouveau pédagogique

18.06 Activités et événements – Décembre 2005 & Janvier 2006

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Le sujet 6.05 sera traité à la fin de la présente séance et le sujet 11.03 sera traité après le sujet 6.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine

Ce sujet est à l'ordre du jour.

2. Politique sur les fermetures d'école lors d'intempéries

En suivi.

3. Approche informatisée pour le fonctionnement du conseil des commissaires : présentation du dossier (automne 2005)

Ce sujet est à l'ordre du jour.

4. Fonctionnement du conseil des commissaires

Ce sujet est à l'ordre du jour.

5. Activités de partenariat du conseil des commissaires et la Direction générale avec des instances internes de la Commission scolaire

Ce sujet est réglé.

6. Lettre de félicitations aux élus municipaux suite à l'élection du 6 novembre 2005

Les lettres ont été envoyées.

7. Sport étudiant Richelieu – Gala d'excellence

Ce sujet sera traité lors de la prochaine réunion.



Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, occupe son siège à 19 h 41.

C.C.-1984-12-05

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
8 NOVEMBRE 2005

Monsieur Éric Allard, commissaire, suggère une correction au point 6.03 du projet du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005.

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005 soit adopté avec les ajustements soulevés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVEC L'ACCORD DES MEMBRES DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES, NOUS PROCÉDONS AU POINT 11.03, TEL
QU'ENTENDU

C.C.- 1985-12-05

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
11.03 VENTE DE TERRAIN SUR LA RUE JOGUES : DEMANDE
DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE PAR « LES
HABITATIONS DE LA RIVE »

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Madame Susan Tremblay, directrice générale, répond à une question.

CONSIDÉRANT que le projet du G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) est désormais en voie de réalisation;

CONSIDÉRANT qu'un dépôt a été fait sur l'offre d'achat initial;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires accordent, relativement aux offres d'achat déposées, un délai de **120 jours supplémentaires (du 22 décembre 2005 au 19 avril 2006 inclusivement)** pour permettre au G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) de terminer l'élaboration de son projet.

Le vote est demandé et se lit comme suit :



ONT VOTÉ POUR : 20 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOUS RETOURNONS AU POINT 6.02 DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.- 1986-12-05

**6.02 COMITÉS AD HOC DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
– MANDAT ET CHEMINEMENT**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente la démarche générale ayant mené à l'établissement des quatre mandats des comités ad hoc.

**6.02a COMITÉ AD HOC SUR LA POLITIQUE SUR LES
PSYCHOTROPES – MANDAT ET CHEMINEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires adoptée le 18 octobre 2005 (résolution C.C.-1938-10-05) qui a prévu la mise en place du comité ad hoc du conseil des commissaires sur la politique sur les psychotropes en 2005-2006;

CONSIDÉRANT les travaux des comités entre le 25 octobre 2005 et le 6 décembre 2005 inclusivement;

CONSIDÉRANT le rapport déposé par le comité ad hoc portant sur la politique sur les psychotropes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que le conseil des commissaires adopte le document 6.02a portant sur le mandat et le cheminement des travaux du **comité ad hoc sur la politique sur les psychotropes.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1987-12-05

**6.02b COMITÉ AD HOC SUR L'UTILISATION DES
OUTILS DE COMMUNICATION – MANDAT ET
CHEMINEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires adoptée le 18 octobre 2005 (résolution C.C.-1939-10-05) qui a prévu la mise en place du comité ad hoc du conseil des commissaires sur l'utilisation des outils de communication en 2005-2006;

CONSIDÉRANT les travaux des comités entre le 25 octobre 2005 et le 6 décembre 2005 inclusivement;



CONSIDÉRANT le rapport déposé par le comité ad hoc portant sur l'utilisation des outils de communication;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que le conseil des commissaires adopte le document 6.02b portant sur le mandat et le cheminement des travaux du **comité ad hoc sur l'utilisation des outils de communication.**

Et que la mention « président » soit inscrite dans la composition du comité ad hoc sur l'utilisation des outils de communication au nom de Monsieur Jean-Pierre Bélair.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1988-12-05

6.02c COMITÉ AD HOC SUR LES OBJETS DE REDDITION DE COMPTES – MANDAT ET CHEMINEMENT

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires adoptée le 18 octobre 2005 (résolution C.C.-1940-10-05) qui a prévu la mise en place du comité ad hoc du conseil des commissaires sur les objets de reddition de comptes en 2005-2006;

CONSIDÉRANT les travaux des comités entre le 25 octobre 2005 et le 6 décembre 2005 inclusivement;

CONSIDÉRANT le rapport déposé par le comité ad hoc portant sur les objets de reddition de comptes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

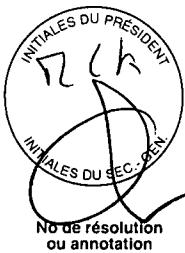
que le conseil des commissaires adopte le document 6.02c portant sur le mandat et le cheminement des travaux du **comité ad hoc sur les objets de reddition de comptes.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1989-12-05

6.02d COMITÉ AD HOC SUR LA POLITIQUE SUR LES RÈGLES À ÉTABLIR POUR LA PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À DIVERSES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION 2005-2006 – MANDAT ET CHEMINEMENT

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, pose des questions sur le volet de la mise en place d'un comité de formation continue. Madame Susan Tremblay, directrice



générale, Messieurs Marcel Gélinas et Alban Synnott, commissaires, fournissent des explications.

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires adoptée le 18 octobre 2005 (résolution C.C.-1941-10-05) qui a prévu la mise en place du comité ad hoc du conseil des commissaires sur les règles à établir pour la participation des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation en 2005-2006;

CONSIDÉRANT les travaux des comités entre le 25 octobre 2005 et le 6 décembre 2005 inclusivement;

CONSIDÉRANT le rapport déposé par le comité ad hoc portant sur la politique sur les règles à établir pour la participation des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation 2005-2006;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le conseil des commissaires adopte le document 6.02d portant sur le mandat et le cheminement des travaux du **comité ad hoc sur les règles à établir pour la participation des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation 2005-2006.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES POUR LES ANNÉES 2006-2009 – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2006-2007 – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2006-2007 - ADOPTION

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier global. Il répond à des questions. La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, vérifiera la possibilité que la Fédération des commissions scolaires du Québec fasse les représentations nécessaires pour éviter qu'une Commission scolaire soit obligée de reprendre toutes les consultations, à chaque année, lorsqu'il n'y a pas de véritable changement de prévu.

C.C.- 1990-12-05

6.03a PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES POUR LES ANNÉES 2006-2009 – ADOPTION

CONSIDÉRANT le résumé (inclus en annexe) des résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2006-2009), la liste des établissements (2006-2007) et les



actes d'établissement (2006-2007) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 9 novembre 2005 au 8 décembre 2005;

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la révision du réseau des établissements;

CONSIDÉRANT que les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2006-2007 ne modifient en rien le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2006-2009 » transmis en consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le **Plan triennal (2006-2007, 2007-2008, 2008-2009) de répartition et de destination des immeubles** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03a, tout en prenant en considération les demandes du comité de parents.

Et en éliminant la **bâtisse # 867809** (Centre La Citière) du Plan triennal (2006-2007, 2007-2008, 2008-2009) de répartition et de destination des immeubles, puisque cette bâtisse n'appartient pas à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1991-12-05

6.03b LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2006-2007 – ADOPTION

CONSIDÉRANT le résumé (inclus en annexe) des résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2006-2009), la liste des établissements (2006-2007) et les actes d'établissement (2006-2007) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 9 novembre 2005 au 8 décembre 2005;

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la révision du réseau des établissements;



CONSIDÉRANT que les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2006-2007 ne modifient en rien le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2006-2009 » transmis en consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la **liste des établissements** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 2006-2007, telle que déposée en annexe sous la cote 6.03b, tout en prenant en considération les demandes du comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1992-12-05

6.03c ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2006-2007 – ADOPTION

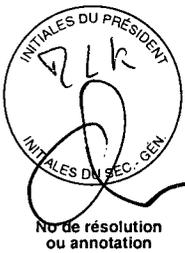
CONSIDÉRANT l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2009 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03a;

CONSIDÉRANT l'adoption de la liste des établissements 2006-2007;

CONSIDÉRANT que les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2006-2007 ne modifient en rien le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2006-2009 » transmis en consultation;

CONSIDÉRANT le résumé (inclus en annexe) des résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2006-2009), la liste des établissements (2006-2007) et les actes d'établissement (2006-2007) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 9 novembre 2005 au 8 décembre 2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,



que pour l'année 2006-2007, soit délivré un **acte d'établissement à chacune des écoles et à chacun des centres**, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.03c, tout en prenant en considération les demandes du comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1993-12-05

6.04 RÈGLES DE CONDUITE POUR LES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - ADOPTION

La présidente, Madame Marie-Louise-Kerneis, présente le dossier. Quelques modifications sont proposées. Il est suggéré d'ajouter que le décompte spécifique ne soit pas dévoilé lors d'un vote secret. Monsieur Alban Synnott, commissaire, propose le texte déposé sous la cote 6.04 accompagné de la modification portant sur le décompte spécifique qui n'est pas dévoilé.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'adopter la nouvelle version des **règles de conduite pour les séances du conseil des commissaires** tel que présenté en annexe sous la cote 6.04 en y apportant la modification demandée.

Et d'annuler, par le fait même la version antérieure adoptée le 7 juillet 1998 selon la résolution C.C.-047-07-98.

Le vote est demandé et la majorité des commissaires est en accord pour passer au vote, lequel se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 5 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AVEC L'ACCORD DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES, NOUS PROCÉDONS AU POINT 7.0 TEL QU'ENTENDU

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 DEMANDES D'EXPULSION

HUIS CLOS

À 20 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1994-12-05

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 20 h 54,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire, que le huis clos soit levé.

C.C.-1995-12-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-1996-12-05

No de résolution
ou annotation

7.01a RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5056809

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5056809** de l'école de la Magdeleine pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1997-12-05

7.01b RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5026307

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5026307** de l'école de la Magdeleine pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1998-12-05

7.01c RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5310570

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5310570** de l'école de la Magdeleine pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche



d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1999-12-05

7.01d RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5011762

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5011762** de l'école de la Magdeleine pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2000-12-05

7.01e RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5266622

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5266622** de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2001-12-05

7.01f RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5026810

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

CONSIDÉRANT que le jeune et son parent s'engagent à aller chercher les services disponibles à l'interne et à l'externe;



IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier, à savoir, d'expulser l'élève portant le # de fiche **5026810** de l'école Louis-Cyr pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents vers une autre école de la Commission scolaire.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 3 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2002-12-05

7.01g RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5210919

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5210919** de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire, si c'est leur choix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2003-12-05

7.02 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2006-2007- ADOPTION

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, fait la présentation du dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'adopter la Règle sur les critères d'inscription pour l'année scolaire 2006-2007 pour le secteur des jeunes telle que déposée sous la cote 7.02, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique.

Que copie de la Règle sur les critères d'inscription 2006-2007 soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-2004-12-05

9.01 ENGAGEMENT AU POSTE DE DIRECTION DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – M^{me} Micheline Pelletier

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'engager, à compter du 9 janvier 2006, par la Direction générale, **Madame Micheline Pelletier**, à titre de directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-2005-12-05

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PTMAI) 2006-2009

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2006-2009 s'inscrit dans la continuité du Plan PTMAI 2005-2009 accepté en mars 2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le **Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2006-2009**.

Que le Service des ressources matérielles amorce immédiatement la planification de réalisation des projets prévus pour l'année 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.02 COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS – NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.



Mises en candidature

Madame Solange Couture Dubé, commissaire, propose Madame Margot Pagé,

Madame Diane Soucy, commissaire, propose Monsieur Marcel Gélinas,

Madame Pascale Godin, commissaire, propose Monsieur Alban Synnott

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, demande à chacune des personnes mises en candidature si elle accepte sa désignation en procédant par la dernière personne à avoir été mise en nomination.

Monsieur Alban Synnott refuse.
Monsieur Marcel Gélinas refuse.
Madame Margot Pagé accepte.

C.C.-2006-12-05

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle 73-0175 qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les mandats confiés aux professionnels sont conditionnels à l'autorisation du projet d'agrandissement de l'école Jean-Leman par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport (MELS);

Madame Margot Pagé, commissaire, est désignée comme membre du comité de sélection pour l'engagement des professionnels pour l'agrandissement de l'école Jean-Leman, sous réserve de l'autorisation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 CONSEIL GÉNÉRAL DES 2 & 3 DÉCEMBRE 2005

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, commente le texte déposé.

Elle commente et dépose également le texte portant sur la démocratie scolaire.

Elle explique les grandes lignes de l'état des négociations.

15.0 COMITÉ DE PARENTS



16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 INVITATION DU COMITÉ CULTUREL : RÉDACTION D'ARTICLES (MADAME MARGOT PAGÉ, COMMISSAIRE)

Madame Margot Pagé, commissaire, dépose une demande provenant du comité culturel à l'effet de présenter un article dans le journal le Tourne-Sens.

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la directrice générale

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, commente :

- ☞ L'annulation des activités-conférences de la rentrée pour le personnel et pour les partenaires prévues les 6 et 12 janvier 2006.
- ☞ Le départ à la retraite de Madame Doris Fortin, directrice de l'école Jacques-Barclay, et le départ pour d'autres fonctions de Monsieur Michel Côté, directeur adjoint à l'école des Bourlingueurs.
- ☞ La séance plénière spéciale du 10 janvier 2006 portant sur le projet de politique des frais chargés aux parents, les services de garde et les services de dîneurs.
- ☞ Le rapport annuel 2004-2005; les commissaires en profitent pour signaler les commentaires positifs qu'ils ont reçu à son égard et leur grande satisfaction par rapport à l'équipe qui a contribué à son contenu et à sa présentation.
- ☞ Madame Solange Couture Dubé, commissaire, souhaite qu'une lettre de félicitations soit adressée à l'école Saint-Jean pour leur beau travail auprès des personnes âgées de leur milieu.

C.C.-2007-12-05

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 26,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée pour quelques instants avant de procéder au point 6.05, tel qu'entendu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2008-12-05

REPRISE DE LA SÉANCE

À 22 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Tremblay, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit reprise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVEC L'ACCORD DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES, NOUS PROCÉDONS AU POINT 6.05, TEL QU'ENTENDU



C.G. 2009-12-05
No de la décision
ou annotation

6.0

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECÉTARIAT GÉNÉRAL

6.05 INFORMATISATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - ADOPTION

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la Commission scolaire qui vise à offrir un environnement technologique de qualité, notamment par une actualisation des technologies de l'information et des communications;

CONSIDÉRANT les investissements consentis à l'implantation d'un réseau privé de fibres optiques et aux services informatiques dispensés dans tous les établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les préoccupations écologiques et environnementales de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les avantages liés à l'informatisation des diverses séances quant à la facilité d'accès aux documents et au repérage de l'information;

CONSIDÉRANT la pertinence de l'utilisation du courrier électronique pour faire circuler l'information rapidement auprès des 23 commissaires répartis sur tout le territoire;

CONSIDÉRANT le document déposé sous la cote 6.05;

IL EST PROPOSÉ PAR, Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

de procéder à l'**informatisation des diverses séances des commissaires** selon le modèle présenté dans le document déposé sous la cote 6.05.

De doter chaque membre du conseil des commissaires de l'équipement requis pour accéder au courrier électronique et au réseau de la Commission scolaire.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 13 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 8 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Rapport annuel à la population 2004-2005 (déjà reçu)

18.02 Communiqués de presse :

18.02.01 Soirée « Reconnaissance »

18.02.02 Inauguration du centre Le Rustik de l'École de formation professionnelle de Châteauguay

18.03 Lettres relativement aux moyens de pression



No de résolution
ou annotation

18.04 Compte rendu du comité consultatif du transport scolaire –
6 octobre 2005

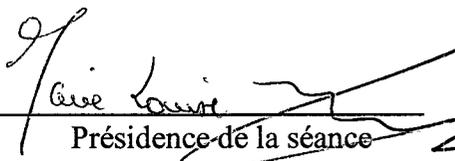
18.05 Texte sur le Renouveau pédagogique

18.06 Activités et événements – Décembre 2005 & Janvier 2006

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 44,

La présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire général

A.13.02
D:\Textes\Ce\2005-2006\Procès-verbaux\13 décembre 2005 - A.13.02.doc